# 

* Datum : 08-02-2008
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2008009039
* Auteur : SERVICE PUBLIC FEDERAL JUSTICE

Loi du 15 mai 1987 relative aux noms et prénoms. - Publications
Par arrêté royal du 20 décembre 2007 M. Dhoore, Maxime, né à Bobo-Dioulasso (Burkina-Faso) le 7 mars 1978, demeurant à Bruges, a été autorisé, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à son nom patronymique celui de "Gnimassou" après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Par arrêté royal du 20 décembre 2007 M. Sghaier, Rydha Sindbad Elyas, né à Herck-la-Ville le 20 juin 1991, demeurant à Hasselt, a été autorisé, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à son nom patronymique celui de "Hermans" après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Par arrêté royal du 20 décembre 2007 M. Simon, Yannick Paul, né à Bonheiden le l er août 1992, demeurant à Berchem-Sainte-Agathe, a été autorisé, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à son nom patronymique celui de "Seghers" après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Par arrêté royal du 20 décembre 2007 :
Mme El Yahyai, Malika, née à Lokeren le 2 juin 1970, demeurant à Bredene;
M. El Yahyai, Jamal, né à Sint-Niklaas le 8 novembre 1973; et
Mlle El Yahyai, Celine, née à Gand le 19 juillet 2000, tous deux demeurant à Alost,
ont été autorisés, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à leur nom patronymique celui de "Leys" après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Par arrêté royal du 20 décembre 2007 Mlle Nieuwinckel, Caly, née à Anvers, district Wilrijk le 14 avril 1988, demeurant à Gand, a été autorisée, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à son nom patronymique celui de "De Waele" après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Par arrêté royal du 20 décembre 2007 Mme D'Hondt-Ghosh, Debolina, née à Kulti (Inde) le 7 août 1974, demeurant à Alost, a été autorisée, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à son nom patronymique celui de "Ghosh" après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Par arrêté royal du 20 décembre 2007 Mlle Lebrato Arguelles, Ines, née à Bruxelles le 26 janvier 2007, demeurant à Molenbeek-Saint-Jean, a été autorisée, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à son nom patronymique celui de "Lebrato Lago" après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Par arrêté royal du 20 décembre 2007 M. Cailliau, Pieter August Robrecht, né à Ostende le 12 septembre 1987, y demeurant, a été autorisé, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à son nom patronymique celui de "Vanhaverbeke" après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Par arrêté royal du 20 décembre 2007 :
M. Bouzalekh, Driss, né à Anvers le 5 mai 1986; et
M. Bouzalekh, Yanes, né à Anvers, district Borgerhout le 11 novembre 1992, tous deux demeurant à Brasschaat,
ont été autorisés, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à leur nom patronymique celui de "van Nispen" après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Par arrêté royal du 20 décembre 2007 Mlle Van Leirsberghe, Laura, née à Hal le 18 septembre 2003, demeurant à Sint-Pieters-Leeuw, a été autorisée, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à son nom patronymique celui de "Thienpont" après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Par arrêté royal du 20 décembre 2007 Mme Deneuker, Anja Willy Marie, née à Saint-Trond le 6 novembre 1973, y demeurant a été autorisée, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à son nom patronymique celui de "Vanhaeren" après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Par arrêté royal du 20 décembre 2007 Mlle Benyoucef, Ferielle, née à Ostende le 30 septembre 1988, y demeurant a été autorisée, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à son nom patronymique celui de "Levecque" après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Par arrêté royal du 20 décembre 2007 le nommé Laaroussi, lhab, né à Anvers, district Wilrijk le 4 février 2003, demeurant à Anvers, district Hoboken, a été autorisé, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à son nom patronymique celui de "Garbouj" après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Par arrêté royal du 20 décembre 2007 le nommé Biskri, Madjid Djamel Djelloul, né à Poperinge le 1 er mars 1996, y demeurant, a été autorisé, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à son nom patronymique celui de "Verfaillie" après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Par arrêté royal du 20 décembre 2007 Mlle De Jongh, Yolanda, née à Louvain le 5 février 1996, y demeurant, a été autorisée, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à son nom patronymique celui de "Loomans" après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Par arrêté royal du 20 décembre 2007 le nommé Lopez-Gomez, José, né à Genk le 5 avril 2007, y demeurant, a été autorisé, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à son nom patronymique celui de "Lopez" après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Par arrêté royal du 20 décembre 2007 Mlle Spruyt, Nathalie Adeline Leonard, née à Genk le 18 janvier 1985, demeurant à Lanaken a été autorisée, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à son nom patronymique celui de "Heemskerk" après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Par arrêté royal du 20 décembre 2007 Mme Couwels, Pat, née à Benin-City (Nigéria) le 20 octobre 1965, demeurant à Anvers a été autorisée, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à son nom patronymique celui de "Ojo", après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Par arrêté royal du 20 décembre 2007 Mme Matheesen, Clara Astrid, née à Zurich (Suisse) le 29 août 1962, demeurant à Brasschaat a été autorisée, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à son nom patronymique celui de "Cervantes" après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.